

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU **16 avril 2018**

L'an deux mille dix-huit, le seize avril à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Sauvillers-Mongival sous la présidence de Monsieur PELTIEZ Gilles, Maire.

Etaient Présents : Mr PELTIEZ Gilles, Mr WABLE Vincent, Mr VATIN Dominique, Mme LANGEVIN Michèle, Mme FRENOY Christiane, Mr BACHELLEZ Francis, Mr ROGER Nicolas, Mr PELTIEZ Christophe, Mr PINARD Jean-Michel, Mr FAVRESSE Sylvain
Absent excusé : Mr SOYEZ David (pouvoir à Mr ROGER Nicolas)

Vote des TAUX D'IMPOSITION 2018

Le conseil décide de ne pas augmenter les taux d'imposition :

Taxe d'habitation	10,73 %	Taxe Foncière (bâti)	2,79 %
Taxe foncière (non bâti)	15,58 %	CFE	11,54 %

Vote du budget primitif de la commune

Le Maire présente au conseil les prévisions des dépenses et de recettes pour l'année 2018 soit

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	130 454,97	130 454,97
Section d'investissement	28 193,68	28 193,68

Le conseil vote à l'unanimité le budget primitif tel qu'il est présenté.

Vote du Budget Primitif du service de l'eau 2018

Le budget primitif est voté à l'unanimité soit

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	31 275,27	31 275,27
section d'investissement	17 892,40	17 892,40

Organisation de la cérémonie du centenaire :

Le maire fait le point avec les membres du conseil sur l'organisation de la cérémonie du centenaire.

Questions diverses

Tribunal administratif : Monsieur le Maire donne lecture aux membres du conseil de la décision du tribunal administratif concernant l'affaire RPI . Il donne lecture de la conclusion du rejet de la demande de l'employée.

Monument aux morts : le conseil valide le devis du nettoyage du monument aux morts pour 280,00 €